Image not found or type unknown

Le voisin ouvre un vélux avec vue chez moi

Par **jope004**, le **22/03/2011** à **17:14**

Bonjour,
Mon voisin a démoli une ancienne cave sans fenêtres et construit à la place une habitation.
Cette habitation est contigue à ma cour.
Dans le toit dee cette nouvelle construction, il vient de poser des vélux, dont au moins un est situé à environ 1m de la limite de proprité et donne une vue droite et plongeante sur ma cour et une vue oblique sur les fenêtres de ma maison.
En a-t-il le droit ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés